# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 30 NOVEMBRE 1887.

A propos du général Caffarel.

En politique il n'y a pas de crimes, il y a des fautes. C'est Talleyrand, n'est-ce pas ? qui a dit cela ; Talleyrand, le type et prototype de l'opportunisme. Nous vivons à une époque où on a fait souvent, ou du moins cru faire de l'opportunisme, à un tel point que le mot a servi, sert d'étiquette à un parti, ou une fraction de parti, comme vous le voudrez. Cet opportunisme absolu a un côté, sans doute peu édifiant comme morale aux yeux des naïfs qui croient encore à la moralité dans les luttes de la politique, mais enfin il aussi son utilité.

Tout récemment l'occasion s'offrait d'en faire, que disons nous : s'offrait ; elle s'imposait. Nous voulons parler de l'affaire Caffarel. Jamais le silence ne fut plus réellement d'or qu'en cette circonstance, et pourtant non seulement on n'a point observé ce silence, tant indiqué, mais on y a appelé imprudemment, à grand bruit, l'attention de Paris, de la France, du monde entier. On a semblé se complaire à faire montre de loques, de linge démesurément sale, qu'il aurait fallu cacher, laver dans le coin le plus obscur du plus obscur grenier. Toute une suite de maladresses enfin.

Et cependant dans ce dernier Cabinet de M. Grévy étaient des valeurs réelles : MM. Rouvier et Flourens, par exemple, qui, sans dire des personnalités hors ligne, sortent du rang. Qui ne fait point système et carrière de l'opposition, doit le reconnaître.

Eh bien, malgré l'intelligence, l'habileté même et souvent la prudence, le tact dont ils ont témoigné, ces hommes ont eu l'étrange inspiration de se lancer à la découverte de la bande Caffarel-d'Andlau et une fois la découverte achevée, de faire bel et bien éclater la bombe aux yeux de tous. Les voilà bien lotis aujourd'hui ; les éclats de l'engin qu'il fallait paisiblement vider de son funeste contenu, les ont atteints, les ont tués officiellement, ministériellement parlant. Ils sont à terre maintenant, disqualifiés, exutopriés, reconnaissant trop tard l'immense faute qu'ils ont commise, emportés par nous ne savons quel vertige.

A contempler tout ce désastre, si vite, si inutilement amassé : en arrêtant sa pensée sur tout ce bruit stérilement inepte, qui précipite tant funeste issue, on se demande si les imprudents qui l'ont provoqué, grossi, ne se sont pas trompés de porte ; s'ils n'avaient point d'autres visées ; si ce n'est pas en voulant frapper trop haut, qu'ils ont ainsi dépassé le but. Faute lourde, écrasante.

A cette heure d'agitation, de haines sans nombre, d'ambitions d'autant plus irritables qu'elles sont moins justifiées ; de convoitises funestes, se produisant en pleine lumière, on se demande avec l'ombre, les patriotes sucrées et tous ceux qui s'inquiètent de la France, s'affligent devant cette scène d'écroulement qui pourrait en créer tant d'autres, si M. Grévy, au lieu de revenir sur ses pas et de dissoudre carrément la Chambre, persiste dans sa démission. Acte de faiblesse sans seconde et qui surtout ne règle rien, absolument rien.

La situation est si grave, elle laisse tellement place à l'inconnu, que des personnages, radicaux cependant dans leurs opinions et fort avides souvent des évolutions violentes, adjurent M. Grévy de renoncer à son dessein, peu digne, peu pratique.

Et les incertitudes, les vacillations, les trépidations causes par l'imprudence ou la colère ont un tel caractère, que M. Clémenceau, le chef le plus désigné pour la formation d'un ministère, refuse ce dangereux honneur, sachant qu'en un moment semblable les hommes s'usent plus que jamais à l'Elysée.

A cette période de troubles, pesant avec raison que bien des combinaisons imprévues pourraient survenir, le leader se tient sur la réserve ; il voudrait faire du *conservatisme*, et se renfermer, lui aussi, pour un temps, dans un silence prudent, dans l'abstention, portefeuille pariant. Cette politique qui est, d'ailleurs, de l'adresse pour être et du *self-defence*, dans tous les cas, nous rappelle le joli mot de M. Emmanuel Arène sur M. Clémenceau :

"C'est un homme décidé. A quoi ? On n'en sait trop rien ; mais il est décidé."

On pourrait aussi lui appliquer cette autre appréciation : "Il ne sait pas ce qu'il veut, mais comme il le veut bien."

Et toutes ces agitations, parce qu'il a plu à une horizontale affublée, à une nonentité quelconque, reconstituant sa clientèle, d'ouvrir un jour boutique de décorations de la Légion d'honneur et de fonctions publiques ; parce qu'elle a attiré, englué dans sa souricière, dans son tripot, nombre de personnages—vrai ou faux ?—qui, en collaborateurs avec elle ou en parlant, gênent les droits d'auteur, ont mis la main à la pâte ou à la bourse.

Dieu bon ! comme l'on a fait le jeu de cette drôlesse sur le tard ! Comme elle avait raison, quand elle disait cyniquement, dans un langage à elle : "J'aurai le droit de me vautrer d'avoir causé un rude tapage ; le nettoyage a commencé : il sera complet. Wilson sautera, Goron aussi, tous enfin, Rouvier compris."

Ou bien encore : "Le procès a été ajourné jusqu'à ce qu'on retrouve les lettres disparues.

"Mes révélations dureront sans doute *jusqu'à la fin de la Présidence.*"

Et la lutonne qui est loin, par exemple, de manquer d'esprit, d'ingéniosité ; la lurone, éminemment pratique, qui disait résolument l'autre jour : "Moi, me traîner ! je traînerai plutôt les autres ! doit être maintenant triomphante. Le champ de bataille est jonché de ses victimes.

Un cabinet est à terre, et si l'intrigante matrone, la Limouzin n'est point un Warwick au tupes et en extrapontin, faisant les rois, elle annonce du moins qu'elle défait les présidents, et, qui plus est, tient parole. Oui, car voilà que, si ses véritables amis ne gagnent pas sur l'esprit de M. Jules Grévy, la Présidence de la République Française sera vacante demain et largement on donnera du champ au menaçant choc des partis et de leurs subdivisions.

Nos dépêches et divers extraits de journaux parisiens, publiés dans les colonnes de l'*Abeille*, ont initié nos lecteurs à cette déplorable affaire, qui a pris des développements si considérables, si imprévus. C'est le général Caffarel, un officier fort considéré jusque-là, ayant de beaux états de service, qui a donné son nom à ce scandale.

Tout d'abord c'est sur lui que se sont accumulées les charges ; son arrestation, son interrogatoire, avec la plupart des pièces, ont été le premier chapitre de cette bien triste histoire. Puis sont venues les personnalités du général d'Andlau, de Mme Limouzin et de quelques autres femmes, ses acolytes.

Or, il se trouve que Mme Limouzin est une de ces rubanées promptes à la riposte, qui rendent coup pour coup ; et, une fois entre les mains de la justice elle, n'a pas ménagé les atteintes, elle a voulu frapper fermo, frapper, haut surtout. Revanche.

L'occasion s'offrait belle. Et vite, concluant peut-être que sa dénonciation décisive devrait le gouvernement à mettre sous le boisseau pateille lumière, elle a mêlé à l'affaire le nom même du gendre de M. Jules Grévy, le nom de M. Daniel Wilson. Or comme celui-là paraît être l'un des individualités les plus impopulaires de la France, on s'est, au contraire, immédiatement emparé de ce nom ; c'est sur lui que l'on s'est acharné, que l'on s'acharne, et ce qui était d'abord le scandale Caffarel, est devenu, reste le scandale Wilson.

L'officier, convaincu d'avoir battu monnaie en vendant des décorations de la Légion d'honneur, ou en les promettant, a été rayé des cadres de l'armée, a cessé de commander un fort, a été enlevé ; la pension à laquelle lui donnaient droit trente-huit années de service, a été déjà tombée neuf années de service, a été réduite à son minimum ; une poursuite en civil l'attend ; mais enfin la répression pénale semble s'être démontrée de lui et s'est démontrée sur M. Wilson que sont appelées toutes les rigueurs.

Le nom une fois jeté aux masses, l'incident a pris un tout autre aspect ; de complication en complication, les colères ont monté jusqu'à M. Grévy et la journée de demain nous dira sans doute s'il faut que sur celui-ci tombe le plus rude châtiment ; que pour lui soit le plus grand désastre.

Nous ne savons ce qu'une enquête, un jugement pourront établir contre M. Wilson ; mais en présence de toutes ces commotions, devant l'attitude prise par le Président de la République Française, on se demande s'il n'est pas été d'une politique plus sainte de ne point abriter ainsi l'amas de turpitudes signalées maintenant.

Peut-être, la culpabilité du général Caffarel avouée, eut-il été plus prudent de s'en tenir à sa démission, à sa mise à la retraite et de ne point chercher, fouiller les ramifications de manœuvres dont l'examen a provoqué d'aussi redoutables conséquences et peut en amener tant d'autres encore.

Aujourd'hui il en est beaucoup croyons-nous, qu'lucubrète fort le chemin déjà fait sur la voie périlleuse où eux mêmes se sont engagés d'un l'abord, et qui voudraient rétrograder. Ce sont ceux-là qui tentent, à cette dernière heure, de gagner sur l'esprit du chef de l'Etat, de le décider à retirer une démission qui peut devenir funeste à ce calme dont la France a tant besoin.

Ils se consultent, ils s'agitent et leurs efforts tendent à convaincre le Président que l'impossibilité d'une formation de Cabinet n'existe point ; qu'un ministère acceptable peut encore être groupé et détourner la crise qui pourrait naître de la réunion du Congrès, chargé de désigner un successeur à M. Grévy.

S'il est vrai qu'on ait le droit de reprocher à celui-ci certaines faiblesses—et nous ne savons rien de précis à cet égard—on ne peut du moins refuser d'admettre que, depuis son avènement au pouvoir, il s'est montré gardien fidèle des institutions, de la constitution de son grand pays ; qu'il l'a sagement administré, qu'il l'a détourné des coups de force trop précipités, tout en veillant au développement de sa prospérité, de sa puissance militaire.

Sa démission semble être plutôt l'acte d'un chef de famille troublé, navré, que celui d'un chef d'Etat. Le sentiment croise ici la politique.

Fasse Dieu, pour le repos de la France, que la chute du Président ne s'accomplisse pas ! Son maintien au pouvoir tromperait sans doute plus d'une ambition, mais il conjurerait bien des tempêtes. Que M. Caffarel et autres disparaissent dans la tourmente, c'est justice ; mais cette tourmente doit-elle donc emporter aussi l'homme qui n'a rien à démêler avec les hontes ?

L. PLACIDE CANONGE.

## Théâtre de l'Opéra.

La seconde représentation des *Huguenots* a été infiniment supérieure à la première. Véritable réussite dans son ensemble ; elle a valu un succès très marqué à plusieurs des artistes chargés des rôles principaux.

C'est ce que nous prendrons plaisir à constater dans notre prochaine revue hebdomadaire. De belles recettes attendent donc encore ce chef d'œuvre attachant entre tous.

Demain, seconde représentation de *Hoccace*, dont la reprise produisait, dimanche dernier, si excellente impression.

GRAND OPERA HOUSE.—Nous regrettons de le répéter, le Grand Opera House n'obtiendra point en ce moment le patronage auquel il a droit. En présence d'un artiste comme M. George C. Miln, qui nous rend un genre fort intéressant, genre qui fait la seule gloire de la scène anglaise, la salle devrait être trop pleine ; d'autant mieux que le tragédien est d'un mérite sérieux.

Trois fois de suite il a paru devant notre public : dans *Richard III*, *Fool's Revenge*, *Hamlet*, et trois fois il a produit une impression favorable, profonde, sur l'assistance.

Nous engageons donc vivement nos lecteurs à suivre ces représentations, qui prendront fin samedi soir. Ils y trouveront infiniment de satisfaction.

M. Miln jouera ce soir, dans *Othello*, l'admirable rôle du More.

Demain, à la matinée, c'est *Le Marchand de Venise* ; le soir, *Richelieu*, de Bulyer.

Dimanche prochain, première soirée de Mme Modjeska, dans *Adrienne Lecouvreur*.

Le contrôle sera ouvert dès demain.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le grand drame *Monte-Cristo*, avec M. James O'Neill dans le rôle d'Edmond Dantès, sera joué aujourd'hui à midi et le soir. Le public s'y presse avec autant d'ardeur que si l'œuvre et l'artiste ne lui étaient connus que d'hier ; et cependant voilà bien des années que M. O'Neill parcourt les Etats-Unis, en se contentant de cette seule œuvre d'Alexandre Dumas.

M. W. Redmond et Mme Thomas Barry commenceront, dimanche prochain, un engagement d'une semaine.

THÉATRE ST-CHARLES.—Ce soir, cinquième représentation d'*Evangeline*, une pièce burlesque jouée par une troupe de quarante sujets, qui l'interprètent avec beaucoup d'entrain.

Dimanche, début de la troupe Carlton.

SALLE GRUNEWALD.—Nous rappelons aux lecteurs que le concert au bénéfice de Mlle Jeanne Faure se donne aujourd'hui même à la Salle Grunewald.

Mme James Nott, atteinte d'une aphonie, est dans l'impossibilité de chanter. Elle sera remplacée par l'éminent artiste, M. Claverie, qui se fera entendre dans *Pauvre fou !* de Tagliafico, et *Si tu savais !* d'Obin.

Voir le programme à la première page.

THÉATRE FARANTA.—Les représentations de la troupe Stetson, engagée pour une semaine, sont actuellement fort suivies au théâtre Faranta. La troupe renferme des éléments recommandables ; les divers sujets en sont fort appréciés dans le vaudeville : *Neck and Neck*.

### ETAT DE SITUATION
—DE LA—

## New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES,
Le 1er août 1887.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $ 1,283,903 30 |
| Surtirages | | 1,232 00 |
| Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation | | 200,000 00 |
| Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts | | 200,000 00 |
| Bons des Etats-Unis en main | | 4,350 00 |
| Autres actions, bons et hypothèques | | 766,851 25 |
| Dû par agents de réserve | | 107,059 73 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 57,037 7 |
| Dû par banques d'Etat et banquiers | | 9,250 91 |
| Propriétés foncières, meubles, etc | | 109,645 40 |
| Dépenses courantes et taxes payés | | 6,139 34 |
| Primes payées | | 106,346 62 |
| Chèques et autres valeurs en comptant | 164 42 | |
| Echange pour le Clearing House | 273,916 29 | |
| Billets d'autres banques | 64,636 00 | |
| Circulation fractionnaire (y compris les nickels) | 26 83 | |
| Espèces (y compris les certificats d'or du trésor) | 227,299 00 | |
| Legal tender notes | 252,000 00— | $28,042 51 |
| Fonds de rachat avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation | | 9,000 00 |
| Total | | $3,688,858 83 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital | 200,000 00 |
| Surplus | 400,000 00 |
| Profits non divisés | 71,269 80 |
| Billets de Banque Nationale en circulation | 180,000 00 |
| Dividendes non payés | 250 00 |
| Dépôts individuels à vue sur chèques | 2,329,679 42 |
| Certificats de dépôt sur demande | 23,382 42 |
| Certificats de dépôt à échéance | 2,000 00 |
| Chèques certifiés | 1,571 10 |
| Chèques de caissier en circulation | 15,012 75 |
| Dépots des Etats-Unis | 182,9[illegible] |
| Dû aux banques et banquiers d'Etat | 229,939 01 |
| Total | 52,910 25—2,937,339 00 |
| Total | $3,688,858 83 |

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans. }

Moi : WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 29me jour d'août, 1887.

GEO. W. CHRISTY, notaire.

Pour copie conforme :

W. T. BENEDICT.
JOHN T. MOORE, jr.,
Directeurs.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1887
Inclinations.—Pour le Lauriston : Beau temps un peu plus chaud ; légers vents frais de l'est soufflant à des vents du sud est.

Température du 29 novembre 1887.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens, No 143 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 7 heures du matin | 60 | 4 |
| 2 P. M. | 63 | 11 |
| 3 P. M. | 64 | 14 |
| 6 P. M. | 53 | 11 |

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

**Mariages.**

Charles Adams à Mlle Augustine Villeneuve.
John Palfrey à Mlle Annie Owens.
Henry Mansfield à Mlle Matilda Castaing.
John F. F. Kraus à Lena C. J. Roeling.
Francesco Ferrettieri à Mlle Rosa Perrier.
Cornelius Mc Auliffe à Mlle Eugénie Coulon.
Edward Simon à Veuve Sarah E. Hale.
Isidore Bachman à Mlle Lena Fisher.
Spencer F. Jones à Mlle Alice S. Lipstrop.
Fremont Hughes à Mlle Lina Latimer.
Louis Michell à Mme Tina Figaro.
Thomas J. Fitzgerald à Mlle Mary Springmann.
Wm. J. Lahare à Mlle Amelia Seibert.

**Naissances.**

Mme John Charles, une fille.
Mme Val. D. Stein, une fille.
Mme Robt. E. Williams, un garçon.
Mme Wm. Beckman, une fille.
Mme Henry F. Hasenkamp, un garçon.
Mme Chas. Lassère, un garçon.
Mme Chas. F. Toeny, une fille.
Mme Peter Pazos, un garçon.
Mme Armand Castaing, une fille.
Mme Edward Rieth, un garçon.
Mme Jacques Mossler, un garçon.

**Décès.**

Mme Rose Clark, 46 ans, coin des rues Clio et Liberty.
Mlle Virginia Cell, 32 ans, coin Villeré et la Promenade Carondelet.
Emma Cottles, 6 mois, 343 rue Jackson.
Samuel Scott, 74 ans, coin Première et Derbigny.
Philippe Casson, 48 ans, 34 rue St. Philippe.
Louis Velez, 3 mois, rue Bourgogne, près St. Pierre.
Veuve Julian Frantz, 60 ans, coin Adelaïde et Jersey.
Conrad Burger, 52 ans, rue Chippewa, près Toledano.
Miss M. Ann McKune, 61 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Peter Pentsel, 28 jours, coin Monroe et Plum.
Catherine H. Glover, 3 mois, 414 rue Baronne.
Edward Patterson, 3 ans, 324 rue Erato.
Emile M. Bishof, 7 ans, 141 North Tonti.

**Ventes inscrites** aux bureau de l'annotateur des aliénations :

Henry & Bertrand Beer au Christian Woman's Exchange, trois terrains dans l'îlot borné par les rues Camp, South, Girod et Church, formant le coin des rues Camp et South, $28,500.

W. Kinsella à Mme H. M. Hicks, un terrain dans l'îlot borné par les rues Dumaine, White, Dupré et St-Philippe, $90.

Madeleine Curcio à F. P. Martinez, un terrain dans l'îlot borné par les rues Magazine, Camp, Lyon et Upperline, $300.

**Cour Civile de District.**—Juge Monroe.

Fred Alexander contre Ellen Murray la séparation de corps et de biens est prononcée.

Emma Friedlender obtient la séparation de biens contre son mari.

Gant contre Cohn, jugement en faveur du demandeur pour $600 75.

Les successions de Mme Catherine Grotard et John Sharp son ouvertes.

Emma Reese et J. V. Mannel ont été émancipés.

Un inventaire supplementaire a été demandé dans la succession de Mme Geo. Schreud.

Inventaire de la succession Emile Gaget, $31,486 85.

Mme Francisco Brechtel contre François Bernard pour $205.

Hannah Weimhus contre Mme E. H. Bernard pour $29,780.

L'Etat ex rel. F. M. Kerr, tuteur contre la ville pour annulation d'une inscription de taxes illégales.

La succession du Prof. G. Curto est ouverte. Il laisse sa fortune à sa femme Eugénie Grandadam, qui est nommée exécutrice.

**Cour Criminelle** Section A.—Qui nié leur culpabilité.

Noles de fait.—John Taylor.
Crime d'incendie : Geo. B. Rice.
Larcin : Cécile McCray, Eleonora Taylor et Charles Gantry.

Ont avoué : Margaret Simms, attaque, 6 jours ; Hattie Morrison, larcin ; Louis Randolph, larcin, 2 mois.

La caution d'Isidore Castaline ($250 fournies par Victor Relaut) a été confisquée.

Section B—Ont nié leur culpabilité : Coups et blessures—Morris Hamilton, Hester Alexander, Harry Williams, Dominick Counter et Nicholas Consin.

Détournement—Geo. Stump et Wm. Johnson.

Coups et blessures—Albert Lewis.

Tentative de meurtre—Victor Wilson.

Vol—Cora Baker et Emma Scott.

Voies de fait—James T. Pool et Martha Pry.

**Conseil municipal.**—Le Conseil s'assemble à 7 heures 15, avec les membres, sous la présidence de l'adjoint Kilpatrick. La séance est ouverte par la lecture du message du Maire :

Mairie de la Nlle Orléans }
Hôtel de Ville, 29 nov. 1887. }

Soumis au Conseil de Ville pour être pris en considération :

1.—Rapport du Trésorier pour la semaine finissant le 26 novembre.

2. Pétition de J. F. Mittlebrun, curé de l'église Ste Rose de Lima, qui demande une lampe électrique sur le Chemin du Bas entre les rues Dorgenois et Broad, dans le voisinage de la dite église.

3. Pétitions pour réduction d'assessement, signées : Frédérick Kennet, Chs W. Honnor Jr., W. S. Bénédict, avocat, Annie Thébault et José Venin.

Respectueusement,
(Signé) D. M. KILPATRICK,
Adjoint.

Communications :

Du contrôleur, renfermant l'offre de $3000, de T. S. Lawton, pour la réparation des levées d'Alger. M. Mansfield propose l'acceptation de l'offre, mais M. McManus en demande le renvoi devant le comité de drainage et ainsi décide le président.

Du trésorier, dans laquelle il donne avis de la nomination de Chas. F. Boyle au poste de commis aux taxes, en remplacement de Théo. Marks, démissionnaire. La nomination est ratifiée.

Lecture des rapports du trésorier et des comités.

Pétitions de Joseph Flanner, Ed. J. de Hart et Eme James A. Cothell, demandant une réduction d'assessement.

Pétition de l'Asile St-Vincent (Carrollton) dans le but d'obtenir de la ville la somme de $1000, à titre de subvention.

Pétition de propriétaires de longres qui demandent un plus grand espace de quais.

Renouvellement, par le président de la Canal and Claiborne RR. Co., de son offre de $55,000 pour le rachat de cette ligne de tramways.

Il promet que la Ville sera exempte de tout litige, et offre un chèque de $55,000 dont le montant sera payable le jour de la signature du contrat.

L'offre a été référée au comité des rues et débarcadères.

Pétition de la New Orleans Art Pottery Co., qui demande l'autorisation d'établir un four au No 249 de la rue Baronne. Référée.

Adoption d'une ordonnance attribuant à la Louisiana Electric Light Co., un quai de débarquement pour le charbon de terre et le pétrole. Ce quai sera situé au pied de la rue Richmond.

Adoption de l'ordonnance de M. Miller accordant à la N. O. and Northeastern R. R. Co. l'autorisation de construire des embranchements reliant ce chemin de fer au Belt R. R., à la hauteur de la rue Port. L'ordonnance est votée à une forte majorité. Référée par le comité et consistant à demander à la compagnie certaines réparations des voies, du pavage, etc.

Ordonnance relative aux licences de 1888 a été référée au comité du budget.

Renvoi d'une ordonnance de M. Kilpatrick ordonnant au voyer de fournir les plans et niveaux pour le parc Audubon.

Ordonnance de M. Kilpatrick relative à Pinsertion, dans le budget des dépenses, d'une somme de $60 devant être affectée à la construction d'une bouche à incendie en face la station de pompes No 22. Référée au comité du budget.

Par le même, une ordonnance ordonnant $650 au pavage des trottoirs en face de l'école Magnolia, rue Carondelet, et de l'école Live Oak, au coin des rues Neuvilaine et Constance. Référée au comité du budget.

Par le même, une ordonnance ayant pour but de consacrer $720 à l'érection de 13 bouches à incendie sur l'avenue St-Charles, à partir de la rue Sixième aussi loin que s'étendent les tuyaux de la compagnie des Eaux. Référée au comité du budget.

Après la lecture de plusieurs ordonnances, qui sont référées aux comités, le conseil s'ajourne.

**Bless**é.—Le 26 novembre, un enfant de couleur du nom de Louis Lambert, âgé de 12 ans, et qui habitait à cinq milles environ de Milneburg, sur le N. E. R. R., s'est blessé à la main droite avec son fusil tandis qu'il était en chasse. Le blessé a été admis hier à l'hôpital.

**Suicides.**—Hier matin, à 6 h. 10, une locomotive du Texas Pacific R. R. a heurté un camion traîné par trois mules et conduit par un nommé Alcek Crawford. La collision a eu lieu au pied de la rue Thalie. Le cocher a été endommagé pour $35. Le conducteur, protégé violemment contre un poteau, s'est blessé à une partie intime de sa personne. Il a été amené chez lui, rue Enterpe No. 7, pour y être soigné par un médecin. Les mules n'ont pas été atteintes.

**Accident.**—Un ouvrenan du nom de Alfred Conrad, habitant rue Villaré près de l'avenue Lafayette, a été blessé par une balle de coton, tandis qu'il travaillait à bord du steamship Astronomer.

**Paragraphes.**—Grege Fortunado et sa femme, accusés de mauvais traitements sur la personne de leur servante, Elina Lorezzo ont été arrêtés à leur domicile, rue des Ursulines, No 19, et mis sous caution de $500 chacun signée par M. Pedro Torre.

—Un nègre du nom de Wilton Forrest qui avait été blessé au côté, d'un coup de revolver par un certain Clark, est arrivé lundi soir à bord du steamboat Laura Lee et a été transporté à l'hôpital.

—On a arrêté, lundi soir, à 1 h. 30, au coin des rues Washigton et Prytania un commis âgé de 30 ans, M. Fred Parnell, pour ivresse, bris de paix et attaque à main armée.

—Jacob Lang et J. T. Hughes ont été arrêtés pour s'être battus, lundi soir, à coups de poignard au salon Tivoli.

DIME MUSEUM.—Si vous le voir des souris et des rats savants fort curieux, visitez le Dime Museum ; ce sont qui sont là il ne manque vraiment que la perle rose, ainsi que le porte l'annonce.

Là aussi se trouve le professeur Kimball, éleveur, éducateur de poneis et qui en obtient les exercices les plus surprenants.

Appelons encore l'attention sur M. Prince Weil, le bicycliste, la jeune fille cornetiste, le "cowboy" pianiste, etc., etc.

# DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

## TRANSMISES A L'ABEILLE

### FRANCE.

### La Crise ministérielle en France.

### Le Président Grévy.

Paris, 29 nov—Treize députés et sénateurs se sont rendus hier auprès du Président Grévy et lui ont déclaré qu'ils étaient prêts à entrer dans un nouveau cabinet.

Les dits députés et sénateurs ont essayé d'arriver à une dissolution du Parlement et ont demandé avec insistance à M. Grévy de rester à son poste et de sauver la France des dangers qui la menacent.

La réponse du Président n'est pas connue.

Paris, 29 novembre—Plusieurs membres de la chambre se sont rendus aujourd'hui au Palais de l'Elysée et ont demandé au Président Grévy de ne pas donner sa démission.

Les membres de la gauche n'assistent pas à l'assemblée primaire des radicaux, mais seront présents à l'assemblée plénière qui aura lieu jeudi matin à Versailles.

Paris, 29 novembre—Plusieurs députés sont rendus chez M. Goblet et ont essayé de le décider à faire partie d'un cabinet avec M. Clémenceau comme premier ministre, afin de conserver M. Grévy à la présidence.

M. Goblet a refusé.

Paris, 29 novembre—Aujourd'hui le conseil général a adopté une résolution en faveur d'une révision de la constitution et de l'abolition de la présidence.

**Petite vérole.**

Paris, 29 nov—La petite vérole a éclaté à Pantin et Aubervilliers.

La maladie a pris naissance parmi les résidents allemands.

**Neuf tentatives.**

Paris, 29 nov—Le trois pour cent est coté à 81 francs 77 1/2 centimes.

**Le gouvernement Belge—Sir Francis Pinukett.**

Bruxelles, 19 nov.—Le gouvernement Belge est sur le point d'acheter le grand chemin de fer central.

Sir Francis R. Pinukett remplace le Baron Vitian, comme ministre d'Angleterre en Belgique.

**Chambre des Députés grecque.**

Athènes, 29 nov — Aujourd'hui la Chambre des Députés a adopté le budget par 76 voix contre 52.

**Le Duc d'Aumale.**

Londres, 29 nov—On rapporte que le duc d'Aumale est à Paris depuis quinze jours, et que sa présence est tenue secrète.

**L'Angleterre se joint à la triple alliance.**

Paris, 29 nov—Le correspondant à Berlin du *Journal des Débats* annonce qu'une alliance entre l'Angleterre et les puissances formant la triple alliance et stipulant la participation de l'Angleterre pour défendre l'équilibre du pouvoir dans la Méditerranée, est presque définitivement conclue.

Il est surtout question du cas où l'intégrité de la Turquie serait menacée.

**Noyés.**—Dimanche dernier, à 7 h. 30, quatre marins s'étaient embarqués dans une légère embarcation, au pied de la rue Célieste, pour aller à bord du steamship Madrid, qui était ancré au milieu du fleuve. Le vent étant très violent à ce moment, une grosse vague retourna l'embarcation, et les quatre hommes se débattirent au milieu de l'eau. Leurs appels désespérés ne restèrent pas sans réponse, et le second du Katie E. Morse alla à leur secours, mais deux des malheureux avaient déjà disparu sous l'eau et les deux autres, à bout de forces, allaient subir le même sort, lorsqu'il est arrivé près d'eux. Les corps n'ont pas été retrouvés.

**Grave accusation.**—M. Chas Frites, qui habite rue des Français, est accusé par M. C. Pastureau, détective de viol sur la fille de ce dernier. Mlle Isabelle Pastureau, âgée de 12 ans. Chs Frites est âgé de 50 ans et voisin de M. Pastureau ; il avait emmené au West End la fille de celui-ci pour mettre son projet à exécution.

M. Pastureau a produit des témoins et M. Frites a été mis sous caution de $2000. Il comparaîtra lundi devant le juge Sambola.

**Taxes.**—La recette de lundi s'est élevée à $2399.73.

**La proie d'un requin.**—L'équipage du steamship "Wanderer" arrivé lundi soir à 8 heures de Livingston, a apporté la nouvelle de la mort de Lahndwall, un marin du bord, âgé de 47 ans et natif de la Nouvelle-Orléans. Celui-ci étant tombé par dessus bord alors que le bateau était entre Livingston et Port Cories, a été la proie des requins qui infestent ces parages, ayant que l'on ait eu le temps de lui porter le moindre secours. Son corps a été entraîné sous l'eau et n'a plus reparu.

**Jambe cassée.**—Hier matin, à 10 heures, une nommée Marie Jones, âgée de 73 ans a eu une jambe cassée au-dessous du genou, par un baril de whiskey tombé d'un camion au pied de la rue Conti. Elle a été transportée à l'hôpital.

**Tentative de viol.**—Lundi soir, à 6 heures, un marin du nom de J. B. Stonesson, qui prenait pension chez Otto Johnson, rue Tchoupitoulas, entre Adèle et Joséphine, a essayé d'attirer dans sa chambre pour la violer, la fille de M. Johnson, une enfant de 8 ans, à qui il avait fait apparvenir de honteuses propositions. L'enfant ayant résisté, il prit peur et s'enfuit pas. Il a été arrêté hier et l'accusation de viol a été portée contre lui.

**Abattu.**—On a tué, hier soir à 5 heures, avec une hache, un cheval boiteux appartenant à M. Lindel et que l'on avait laissé depuis dimanche rue Harmonie, entre Constance et Laurel.

**Accusations.**—Des accusations de violation de l'ordonnance relative aux marchés privés ont été portées contre Lorenzo Vega, fencoigneur Ste-Anne et Bourgogne, et contre Jos. Vitreno, cirseigneur Claiborne et Conti. Les accusations sont portées par des inspecteurs des marchés.

**Condamnation de Mort.**

New York, 29 novembre—A 10 heures, après une délibération de 4 heures et demie, le jury a prononcé un verdict de culpabilité contre Morris. Au premier scrutin, le jury s'était partagé ainsi : sept pour l'acquittement ; cinq pour la condamnation.

Au premier balottage, un juré a passé du côté de ceux qui condamnaient. Le juri s'est alors retiré pour trois autres parties égales, 6 contre 6. Enfin, les six qui étaient pour l'acquittement se sont ralliés aux partisans de la condamnation. A leur entrée, on voyait à leur physionomie que leur verdict était défavorable à Most. L'accusé jeta sur eux un regard scrutateur ; il comprit, et l'émotion qu'il éprouvait se manifesta sur son visage.

Le président du juri, M. Goodwin, prononça le verdict et dit :

"Nous trouvons que le défendeur est coupable."

Chaque juré a été alors appelé et a répondu avec calme.

Lundi prochain, on entendra les arguments en faveur d'une nouvelle audition de cause. L'avocat Howe a dit qu'il était convaincu que les lettres écrites par Most et que M. Nicoll avait confisquées, avaient causé le verdict.

Quand on a demandé à Most si le verdict le surprenait, il a répondu : rien ne peut plus me surprendre, parce que la majeure partie de la population ne comprend pas que nous voulons. Si le juri nous comprenait mieux il aurait rendu un autre verdict.

Most prétend que le juri aurait pas jugé ainsi, d'après la façon dont le juge avait posé les questions, si M. Nicoll n'avait pas tout fait, de propos délibéré, pour en lever le condamnation.

On a demandé au juge Cowing ce qu'il pensait du verdict ; il a répondu qu'il en était satisfait. Il s'était, a-t-il dit, montré parfaitement impartial pour tous.

Most a été livré aux officiers de cour qui n'ont pas voulu lui montrer les mornotes ; il s'est laissé conduire sans aucune résistance ; il est sorti de la cour, entouré avec quelques amis.

**M. Holcomb.**

Chicago, 29 nov—M. Holcomb, de Pékin, Illinois, attaché de la légation d'Amérique, est en ville.

Un journal du matin publie une entrevue qu'un de ses reporteurs a eue avec lui. Il y est dit que M. Holcomb est en rapport intimes avec de puissants capitalistes américains et qu'il obtiendra une charte, à son retour en Chine, pour la construction d'un chemin de fer, qui doit aller d'un point quelconque de Pékin aux montagnes de fer et de charbon qui ne sont qu'à 15 milles de distance. Il obtiendra aussi des lettres impériales qui autoriseront le syndicat américain Holcomb à exploiter les mines de charbon et de fer, situées dans ces montagnes ; à en fournir toute la chine ; à construire des chateaux d'eau suffisants pour alimenter 1,000,000 d'habitants de Pékin ; à construire des égouts, des viaducs, des ponts.

L'exploitation qui est la plus facile à tenter et qui doit rapporter le plus d'argent, c'est la construction des chemins de fer dont la Chine commence à comprendre la nécessité. Il n'y avait lieu à redouter dans le prétendu traité obtenu par M. L. Mitkiewich.

**Folie vraie ou prétendue du sénateur Jones, de Florida.**

Chicago, 29 nov. — Une dépêche de Détroit, Michigan, dit : On a fait une enquête judiciaire, relativement à l'état mental du sénateur Jones. Les amis de Jones, qui sont opposés à cette enquête, prétendent qu'elle n'aura pas lieu, tandis que ceux qui l'ont toujours désapprouvé persistent à dire que, dans tous les cas, c'est la mesure la plus sage à prendre.

Le conflit des opinions a créé deux opinions, dont l'une réclame des mesures héroïques pour forcer le sénateur à quitter Detroit ou à y exercer sa profession et l'autre déclarant qu'une pareille mesure est injuste et injustifiable. Il est ridicule, disent-ils, de faire subir des avanies à un homme qui n'a fait de mal à personne, dans la seule idée de rester à Détroit. De là, une vive polémique entre les deux partis adverses. Tous les deux ont avancé de l'argent à M. Jones.

Ce dernier a dit à un reporter : Il est étrange qu'un homme comme moi qui a beaucoup d'argent, soit forcé de plier aux avis d'individus qui prétendent régler ma conduite. Je sais mieux qu'eux ce que j'ai à faire. On verra bientôt que ce que je fais est pour le mieux.

A un autre, le sénateur a dit que son intention était de rester à Détroit, pour le moment et qu'ayant un ami qui retournerait en Floride.

T. Hickey, un ami influent de la famille, dit-on, est arrivé de Pensacole, Floride, et doit essayer de déterminer le sénateur à quitter Detroit. S'il ne réussit pas, les procédures légales commenceront. Les médecins qui ont vu le sénateur, samedi, ont dit en effet du sénateur, John B. Jones, qu'ils étaient prêts à signer un certificat de folie.

**Le programme de M. Blaine—Il veut "épater" les Etats-Unis par un concours que Grant, en 1879.**

New York, 29 nov—Une dépêche de Washington au *Herald* dit :

"M. James G. Blaine doit arriver à San Francisco, Californie, vers le 20 juin prochain. Il traversera aux Et